



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE OSSES

Séance du 17 janvier 2023

L'an deux mil vingt-trois et le dix-sept janvier à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Jean-Marc OÇAFRAIN.

**Étaient présents** : Mme CHAMALBIDE Corinne, M. DACHAGUER Peio, Mme FALXA Odile, M. HEGUY Antton, M. GOICOECHEA Iñaki, Mme IDIART Claudine, M. IÑARRA François, M. IRIART Jean Claude, M. JORAJURIA Ramuntxo, M. LEKUMBERRY Xantxo, M. MATEO Jean François, M. OÇAFRAIN Jean-Marc, Mme PERUSANSENA Elodie

**Était excusé** : Mme AYÇAGUER Elorri, Mme CASIRIAIN Elena

**A été nommé comme secrétaire de séance** : Mme CHAMALBIDE Corinne

Date convocation : 13 janvier 2023

Date d'affichage : 13 janvier 2023

### DECISION N° 1 : DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR LE REAMENAGEMENT D'UNE AIRE DE COVOITURAGE

Nomenclature : 7.10

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le projet de réaménagement d'une aire de covoiturage en bordure de la route départementale 918.

En effet, la trentaine d'emplacements pour voitures prévue dans le projet permettra un meilleur agencement de l'aire de covoiturage. Monsieur le Maire précise qu'il est prévu l'installation de dalles engazonnées au niveau des emplacements.

Monsieur le Maire propose de solliciter le maximum de subventions au titre de la DSIL, de la DETR, auprès du Conseil Départemental et des autres organismes financeurs.

Où l'exposé du maire et après en avoir largement délibéré, le Conseil Municipal,

- **APPROUVE** le projet de réaménagement de l'aire de covoiture présentée,
- **SOLLICITE** des subventions au titre de la DSIL 2023 et de la DETR 2023, au Conseil Départemental et auprès de tous les autres organismes financeurs.
- **PREVOIT** les crédits nécessaires à la réalisation de la totalité de l'opération au budget de la commune,
- **AUTORISE** le Maire à prendre toutes les mesures et à signer tous les documents pour mener à bien cette opération.

Nombre de membres en exercice : 15  
Nombre de membres présents : 13  
Nombre de suffrages exprimés : 13  
POUR : 13  
CONTRE : 0  
ABSTENTION : 0

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits. Ont signé au registre les membres présents. Pour  
extrait certifié conforme

OSSES, le 17 janvier 2023  
Le Maire,  
Jean-Marc OÇAFRAIN



Acte rendu exécutoire  
Après publication ou notification le 18/01/2023  
Et après transmission en sous-préfecture le 18/01/2023